

Droit à des vacances pour tous, éthiques, durables et responsables

L'Union DESTINATION PARTAGE permet d'AGIR, par l'animation d'un réseau de CE, COS et Associations qui représente déjà près d'un million de salariés

- Par un échange de bonnes pratiques lors de Colloques
- Par l'animation d'ateliers de prise de parole et de formation « Pour une autre Politique de Vacances »
- Par l'apport de notre union au réseau « Vacances familiales combattre l'exclusion »
- Par l'organisation de séjours, dans le respect d'une Charte de Valeurs.



La force et l'expertise d'un réseau national de Comités d'Entreprise pour agir pour le droit aux vacances pour tous en toute légalité

NOTRE ENGAGEMENT :

Accompagnement des Comités d'Entreprise sur la Politique Vacances

Prendre des vacances, effectuer un voyage d'agrément, prend de plus en plus de sens au sein d'une société qui se préoccupe du :

- respect de l'environnement,
- développement local et durable d'une activité soucieuse des intérêts réciproques des voyageurs et des populations accueillantes dans la préservation de leurs droits respectifs

Parce que « le droit aux vacances », est de nouveau remis en cause pour une catégorie croissante de français, y compris des classes moyennes salariées, et y compris dans des entreprises dotées d'un CE disposant d'un budget vacances conséquent.

LE DROIT AU VACANCES POUR TOUS

Vacances Voyages : Agir en toute légalité

L'Immatriculation Tourisme

La loi 2009-88 du 22 juillet 2009 indique notamment que toute structure qui « se livre ou apporte son concours à l'organisation de voyages ou de séjours, doit être immatriculée sur un registre »

Par simple adhésion et contribution par cotisation, l'Union DESTINATION PARTAGE permet de bénéficier de l'extension de son immatriculation Tourisme qui lui a été délivrée par Atout France.



CONTACT



UNION DESTINATION PARTAGE

Téléphone : 01.64.54.21.46

Fax : 01 64 76 34 25

Email : contact@destinationpartage.fr

Site Web : www.destinationpartage.fr